

Financements → La Préfecture de la région Bourgogne et le Conseil régional ont organisé le 24 juin dernier une journée de conférence-débat à Dijon, sur les modalités d'accès aux fonds européens (Feder, FSE et Feader) en Bourgogne pour la programmation 2007-2013. Explication.

600 millions d'euros : le « coup de pouce » de l'Europe à la Bourgogne

Ce n'est pas tous les jours que l'on a sous la main l'un des directeurs de la commission européenne pour expliquer les financements européens. José Palma Andres, directeur de la politique régionale à la commission européenne, a fait le déplacement en Bourgogne pour une journée d'information-débat sur le thème « *L'Europe s'engage pour la Bourgogne* ». En introduisant cette journée largement ouverte à tous les acteurs (privés ou publics) du développement social et économique de la région, Christian de Lavenée, préfet de région, l'a présentée comme « une traduction simple et concrète de l'action de l'Europe », et un argument pour démontrer que « les grandes orientations de la politique européenne correspondent bien à des choix politiques et non à quelques lubies technocratiques ».

Le décor planté, José Palma Andres a expliqué comment l'enveloppe de 600 millions d'euros attribuée à la Bourgogne devrait participer à l'innovation, à la compétitivité et à l'attractivité des territoires bourguignons. Ces 600 millions d'euros répartis entre le Fonds européen de développement rural (Feder), le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et le Fonds social européen (FSE) sont affectés à un programme de travail défini en concertation avec la commission européenne.

Repères

Les 3 fonds Européens

• **Le Fonds européen pour le développement régional (Feder)** : 185,6 millions d'euros (Feader) ; 37 opérations ont déjà été réalisées pour un montant de 3,4 millions d'euros (ex : études pour l'aménagement de l'Yonne et l'aménagement du technoport de Pagny, sensibilisation/animation dans le domaine de la biodiversité, etc.).

• **Le Fonds social européen (FSE)** : 105 millions d'euros ; 47 projets ont déjà été accompagnés pour 2,27 millions d'euros (Ex : Développement de l'apprentissage et de l'alternance, aides aux publics en difficulté d'insertion, cohésion sociale, accès des femmes au marché de l'emploi, etc.).

• **Le Fonds européen agricole et de développement régional (Feader)** : 292 millions d'euros ; 51 millions d'euros ont déjà été attribués, dont 172 opérations au titre du volet régional (hors subventions agricoles) pour un montant de 4,2 millions d'euros de Feader (ex : équipement des entreprises de la filière forestière, reconstitution de peuplements, animation des mesures agro-environnementales et des documents d'objectifs Natura 2000, entretien des sites, animation de stratégies locales de développement, etc.).



En Europe, l'Etat et la Région... Une union sacrée au service de l'innovation et du développement économique en région Bourgogne. De gauche à droite : José Palma Andres, directeur de la politique régionale à la Commission européenne; Christian de Lavenée, préfet de région Bourgogne et Michel Neugnot, vice-président du Conseil régional.

ne. La commission européenne a privilégié trois axes d'intervention sur les territoires : l'innovation, le développement durable et la cohésion sociale et territoriale. Car il s'agit avant tout de renforcer la compétitivité économique de la région Bourgogne et d'atteindre un niveau élevé d'emploi et de production, environnementale. La Région a donc décidé de s'appuyer sur ses atouts et met le paquet sur l'innovation, dans des secteurs comme la plastrerie, l'agro-alimentaire, la filière bois, les pôles de compétitivité et d'excellence. D'ici 2013, 4000 emplois devraient être créés

Feader mode d'emploi

■ Depuis le 1^{er} janvier 2007, le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) est l'instrument par lequel l'Union européenne apporte son concours au développement des territoires ruraux. Trois objectifs pour ce fonds, et donc pour les projets qui le sollicitent : améliorer la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture (formations, investissements, soutiens aux filières de qualité nouveaux produits, etc.) améliorer l'environnement et l'espace rural (mesures agro-environnementales...) améliorer la qualité de vie dans les zones rurales et encourager la diversification des activités économiques (diversification vers des activités non-agricoles, services à la population rurale, valorisation du patrimoine naturel et culturel, formation des acteurs de développement...)

Le Document régional de développement rural (DRDR) constitue le volet régional Bourgogne du Feader.

dont une bonne proportion dans la recherche.

Les entreprises bourguignonnes sont appelées à développer leur compétitivité et donc leur capacité d'innovation afin d'être plus présentes à l'exportation.

Le Conseil régional bénéficie d'une délégation de gestion pour une partie des enveloppes de programmes opérationnels du Feder, du FSE et dans une moindre mesure du Feader.

Michel Neugnot, vice-président du Conseil régional, qui représentait François Paurat, s'est félicité de « ce nouveau départ pour l'Europe en Bourgogne » et a relevé que les programmes soutenus par les différents fonds européens « matérialisent l'intervention de l'Europe au quotidien ».

Zoom sur... Les projets déjà programmés pour 2007-2013

Équipement de la plate-forme technologique « *conception et réalisation de formes tridimensionnelles* » de l'UTT du Creusot. Coût de l'opération : 424 400 € - Subvention Feder : 212 700 €.

Parc régional du Morvan : mise en œuvre de mesures agro-environnementales sur les prairies sèches des collines du Morvan des 400 mètres. Coût du projet : 725 000 € - Subvention Feader : 398 750 €. Syndicat mixte du technoport de Pagny : complément d'aménagement de la zone portuaire en vue du développement du trafic sur la Saône. Coût du projet : 725 000 € - Subvention Feader : 398 750 €.

Entrepris de travaux forestiers, Sarl Angoyard à Gieugnon (71) : acquisition d'un porteur et d'une abatteuse. Un emploi créé. Coût du projet : 582 000 €. Subvention Feader : 61 800 €.

GIP Formation Continue et insertion professionnelle (FCIP) : valorisation des expériences professionnelles, accompagnement individualisé. Coût du projet : 65 700 € - Subvention FSE : 29 565 €. IRFA Bourgogne, insertion professionnelle des détenus (maison d'arrêt de Dijon). Coût du projet : 15 015 € - Subvention FSE : 27 507 €.

BÂTIMENTS AGRICOLES

Bois trianglés Lamelle-collés

- Elevages bovins ou autres,
 - Productions cétéralières, de pommes de terre, etc.
 - Stockages divers...
- Nous connaissons vos contraintes, nous saurons vous satisfaire !

JAMES

Philippa DOLLIN

4, rue de la Fontaine
89290 Ouzouer

Tél. 03 86 40 27 91
Fax 03 86 40 27 94

E-mail :
jamesdolin@orange.fr
Site internet : www.james.fr

Technologies et espaces bois